Mur - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Mars 2018

Emprisonnement et risque d'expulsion d'un militant tchadien

Le 24 octobre, des personnes exilées à la rue ont tenté de rentrer dans une maison vide de banlieue parisienne pour avoir un lieu où dormir. L'un d'eux s'est fait arrêté par la police. Parce que squatter ne constitue pas un délit, c'est sur le motif fallacieux de tentative de cambriolage qu'Alfidel a été jugé en comparution immédiate. Il a été condamné à un an de prison ferme avec mandat de dépôt, car c'est ainsi que l'État traite celleux qui n'ont pas de logement ou de travail déclaré.

La qualification de vol avec effraction et la condamnation à un an ferme témoignent de l'acharnement judiciaire contre les sans-papier et sans-abris. Persécuté.e.s par la police, ils/elles n'ont d'autre choix que de trouver un lieu pour se protéger.
Alfidel s'est retrouvé incarcéré à la maison d'arrêt de Fresnes en attendant son procès en appel le 15 février.
Pendant sa garde à vue, il a reçu une OQTF* et une IRTF**, assorties d'un délai de contestation de 48 heures, contre 15 ou 30 jours selon les délais légaux, rendant de fait impossible tout recours juridique. A son emprisonnement vient donc s'ajouter la menace de se voir expulser vers le Tchad, où il risque la mort, par son rôle avéré d'opposant.

Né dans les 90', Alfidel a participé encore mineur à la rébellion de 2006 contre le dictateur Idriss Deby. Il est emprisonné avant de s'enfuir en Libye puis de rejoindre la France où sa demande d'asile est rejetée, comme c'est le cas pour la très grande majorité des tchadien.ne.s, dont le tort principal est d'être ressortis-sant.e.s d'un pays « ami de la France ».

Lorsque l'on sait que les autorités françaises n'ont pas hésité à collaborer avec le dictateur soudanais Omar El Bechir pour identifier et lui livrer des opposants politiques, il y a de quoi s'inquiéter sérieusement.
Il subit en plus de son enfermement des conditions de détention déplorables : fuite dans sa cellule, pas d'accès au soin, privation de parloir, violence physique des matons… ; dégradées par la grève des matons (distribution aléatoire des repas, suppression ou raccourcissement des promenades…) Alfidel est passé en commission disciplinaire le 22 janvier pour tentative d'évasion et a pris 20 jours de mitard. Son procès concernant cette accusation aura lieu le 7 mars.
De nombreuses personnes sont venues en soutien à l'audience en appel du 15 février, le délibéré a été rendu le 22 :
Alfidel a été libéré ! Il a été condamné à six mois de prison dont quatre avec sursis. Etant donné qu'il a déjà effectué quatre mois, donc deux de plus que prévus par la condamnation, il était immédiatement libérable, il est donc sorti dans la soirée.

Des papiers et des logements pour toutes et tous !

Pétition de soutien pour Alfidel:
sur change.org

*Obligation de Quitter le Territoire Français

**Interdiction de Retour sur le Territoire

Brèves

Numéro de tel pour les dubliné.e.s vers l'Italie : 800 905 570

L'association italienne ARCI gère une ligne téléphonique gratuite et multilingue avec des services d'assistance juridique, et d'accompagnement des demandeurs d'asile. N'hésitez pas à donner ce numéro aux personnes qui risquent une expulsion en Italie ou qui s'y trouvent déjà, il ne peut être joint que depuis l'Italie.

La police déraille une fois de plus à Nice

Les renvois illégaux d'exilé.e.s vers l'Italie sont quotidiens à Nice, ils sont généralement passés sous silence. Cette fois-ci la justice a condamné la police et la préfecture pour avoir renvoyé en Italie et laissé livré à lui-même un Erythréen de 12 ans, piétinant ainsi la convention des droits de l'enfant et le principe de non-refoulement en plus des lois françaises de protection des mineurs. En parallèle, le 14 février, une militante passait en procès pour avoir transporté des enfants exilé.e.s dans sa voiture, étant accusée de leur avoir fait passer la frontière.

Agenda

9 mars : concert de soutien au Patio solidaire, à l'Engrenage, 18H, prix libre

17 mars : Marche des Solidarités, contre le racisme et le colonialisme, 14H, Paris, Opéra.
Bus au dép Grenoble, contacter la CISEM

24 mars : Manif logement à Grenoble, 14H, Grand Place

24 & 25 mars : Coordination nationale de lutte les 24 et 25 mars à Lyon - Contre les politiques anti-migratoires - Solidarité avec les migrant.e.s
+ d'infos sur Cric Grenoble

Mur - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Mars 2018

Que se passe t-il à Calais?

Ces dernières semaines, les médias ont diffusé l'idée que Calais était le théâtre de violences "jamais connues", mais où se trouve réellement la violence?

A Calais, au milieu du froid, de la pluie de la neige et du vent, la police intervient tous les jours pour expulser des lieux de vie et chasser des gens, gazer, frapper et détruire une partie des affaires. Le reste des affaires sont mises dans des bennes et données aux associations, chargées, elles, de les rendre à leur propriétaire, alors même qu'elles ne peuvent pas être en contact avec tout le monde et que c'est une tâche impossible. Le dispositif d'hébergement hivernal est régulièrement fermé et ne permet pas, de toute manière, d'accueillir tout le monde. Les promesses de réunification familiale pour celles et ceux qui veulent passer au royaume-uni, notamment mineur-e-s et des femmes, ne sont pas tenues et ces personnes restent isolées à Calais, désespérées et déçues.
Lors d'une opération "anti-squat", plusieurs personnes ont été blessées et notamment un mineur érythréen qui à perdu un œil à cause des tirs de la police.
En janvier, 2 personnes sont mortes en tentant de passer la frontière vers le Royaume-Uni, dont l'une d'entre elle suite à une interpellation par la police.
Où se trouve donc la violence?

Dans des "rixes" sur-médiatisées? (justifiant les nouvelles lois anti-migration, les déploiements policiers et la disparition de lieux fixes de distribution de repas, etc.)
Ou bien dans la précarisation, le harcèlement policier, la répression, les violences policières et étatiques, les fausses promesses menant au désespoir, le classement sans-suite des affaires de violences policières, les circulaires et les projets de lois permettant d'enfermer plus et d'expulser plus, et les morts qui se décomptent comme de simples chiffres déshumanisés?

Pour la liberté de circulation ou d'installation !
Solidarité avec tous les sans papiers !

A Paris comme à Grenoble, occupation de la fac

"Comme à Grenoble avec l'occupation du patio solidaire, depuis le 30 janvier un bâtiment de l'université Paris-Vincennes-Saint-Denis (bâtiment A) est occupé jour et nuit. Y vivent ensemble des étudiant.e.s et des migrant.e.s. Nous relayons ici un extrait de leur communiqué.

"Nous sommes des exilé.e.s du monde entier, des dubliné.e.s, des réfugié.e.s statutaires à la rue. Nous sommes débouté.e.s de l'asile, nous venons de traverser la mer, nous sommes des mineurs sans papiers.

Nous occupons l'Université Paris 8 depuis le 30 janvier 2018. Pourquoi avons-nous du faire cette action ? Ces derniers mois, la France a déporté de nombreuses personnes. Nombre d'entre nous se sont suicidés. Il y a trois mois, un ami sous le coup du règlement de Dublin, déprimé, s'est allongé sur les rails d'un train qui l'a percuté. Il y a dix jours à Calais, la police a frappé et gazé des éxilé.e.s dormant dans la rue. Un jeune a eu la moitié du visage arrachée par un tir policier. Un ami qui avait rendez-vous à la préfecture y a été arrêté et mis en centre de rétention administrative (CRA), avant d'être déporté en Italie. La police française a ses gyrophares, ses sirènes et ses gaz, mais ni foi ni loi. Ce que le système d'immigration français attend de nous, ce sont nos empreintes, pas nous. L'arbitraire et l'aléatoire sont notre quotidien, à l'OFPRA, à la CNDA, à la préfecture. A l'issue des démarches, certain.e.s sont refusé.e.s, d'autres dubliné.e.s indéfiniment, assigné.e.s à résidence, déporté.e.s, et ce sans aucune logique. ...

Nous attendons de tou.te.s les exilé.e.s qu'ils et elles luttent partout en France contre l'oppression et l'injustice et contre les pratiques de la police dans la rue. A la population française : vous qui avez fait cette révolution que l'on étudie dans les livres d'histoires, reprenez-la !"

Ce journal mural est un apériodique réalisé à Grenoble. Il paraît de temps en temps pour diffuser des infos, actualités et analyses sur ce qu'il se passe aux frontières de l'Europe : une véritable guerre à l'encontre des personnes exilées, avec son armée (Frontex) et ses relais médiatiques. Ces frontières ne sont pas des lignes, elles sont diffuses, leur présence est partout à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation systématique des exilées. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour toutes et tous, veut contribuer à lutter contre le racisme et les nouvelles formes du colonialisme, contre les frontières et les injustices sociales, et contre la politique de la peur.